

Traitement d'un dossier « agence immobilière »

Objectifs :

Maîtriser les fondamentaux d'un dossier « agence immobilière » et le sécuriser.

Date, durée et lieu :

- Vendredi 10 février 2023 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (7h, avec pause déjeuner d'1h), dans les locaux de France Gestion au 50 ter, rue de Malte 75011 PARIS.

Prix : 0 € ; Attention, pour bénéficier de cette condition tarifaire vous devez être membre correspondant France Gestion.

Public concerné : Collaborateurs de cabinet comptable.

Intervenante : Sabine SERVAND-DORRYHEE, formatrice, expert-comptable, commissaire aux comptes.

Pré-requis : Être collaborateur de cabinet comptable débutant et/ou expérimenté.

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Tableau numérique pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Pédagogiques :

- Exemples pratiques
- Exposés théoriques
- Echanges d'expériences
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation :

- Mises en situations, exercices et corrigés
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs (reformulation, questions/réponses)

A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses
- Un point sera effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin de s'assurer que tout a bien été assimilé et de pouvoir reprendre certaines parties en fonction des retours des apprenants.

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.
Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Normes professionnelles applicables, normes anti-blanchiment

- Le contrôle interne
- L'organisation du dossier
- Le règlement de l'ANC

2^{ème} partie – Environnement juridique

- Les différents métiers de l'immobilier
- La loi Hoguet et ses applications
- Registres obligatoires

3^{ème} partie – Environnement fiscal

- La TVA, le fait générateur
- L'imposition des résultats

4^{ème} partie – Difficultés liées à la convention collective

- Les différents statuts

5^{ème} partie – Comptabilité des mandants, comptabilité de l'agence

- Les comptes comptables
- La comptabilité des mandants
- Les outils d'audit et de contrôle